

LE TEMPS

Société Lundi 27 mars 2000

Demain, la police genevoise sera pluriculturelle et multiethnique

Par Stephane Herzog

Pour faciliter la compréhension entre agents et minorités ethniques, deux policiers genevois travaillent à la création d'un réseau de médiateurs issus de communautés étrangères. Un système qui préfigure l'embauche de gendarmes d'origine non européenne

Ce sont deux gendarmes qui, depuis plus d'une année, travaillent sur une idée que leur expérience leur a imposée: pour être efficace, la police doit être en phase avec les différentes communautés ethniques de Genève, sous peine de créer de nouveaux problèmes à chaque intervention pour cause d'incompréhension mutuelle. «Mon fils avait fait une fugue parce que je l'avais giflé, raconte Dinkota Kabayizako, un requérant d'asile originaire de l'ex-Zaire. Un gendarme l'a ramené à la maison et m'a fait la leçon devant lui, ce qui est impensable en Afrique. J'ai perdu la face et une partie de mon autorité. Cela aurait pu se passer différemment», estime ce membre du Collectif des associations des ressortissants d'Afrique australe et centrale, en contact régulier avec les deux gendarmes dont il est question ici.

Alain Devegney, 44 ans, dont vingt et un de métier, est le doyen de ce duo policier. Fort en arts martiaux, mais aussi avide de lectures, le sous-brigadier et îlotier Devegney dirige l'antenne policière de la gare de Cornavin. Un «village», selon l'expression de la police, qui est en réalité la zone la plus dure de Genève en matière de drogue, de misère humaine et de conflits, raciaux notamment. Le deuxième agent n'a que 34 ans et occupe le poste d'îlotier à Rive. Yves Delachaux a obtenu l'aval de ses chefs pour commencer une licence en Sciences de l'éducation. Une opportunité bien assumée, qui fait de lui un cas d'exception au sein des 800 gendarmes de cette institution. Père de deux enfants, ce policier a passé cinq ans de sa vie comme flic dans le quartier des Pâquis et donne aux apprentis gendarmes un cours de sensibilisation aux «minorités ethniques».

Le 21 mars dernier, les deux îlotiers genevois ont franchi une étape importante de leur projet en se rendant à une réunion organisée par Mondial Contact, une association genevoise qui offre un espace d'accueil et de rencontre entre Suisses et étrangers. Face à une quinzaine de représentants d'associations d'étrangers résidant à Genève – des communautés «d'actualité», issues d'Afrique, d'Amérique du Sud, et du Kosovo – les deux hommes ont développé leur idée d'un réseau de «personnes ressources». Des «scouts» issus de communautés étrangères, capables de jouer le rôle de médiateurs au sein même des communautés, clans, ou tribus, mais aussi, d'expliquer à la police comment ça se passe, là-bas en Somalie, ou au Kurdistan.

«Passé un round d'observation, les langues se sont déliées et des cartes de visite ont été échangées», raconte la Toulousaine Corinne Baddou, psychologue en relations interculturelles auprès de Mondial Contact. «L'idée de médiation est un sujet extrêmement sensible, car les étrangers ont souvent vécu des moments difficiles avec les autorités suisses et ils possèdent dans la majorité des cas une image déplorable de leurs propres polices», explique Sarah Khalfallah, directrice de l'association. Médiation

donc, et non pas collaboration, un terme «trop proche d'indicateur», précise Mondial Contact, qui parle toujours d'îlotiers, et non pas de policiers, alors qu'en uniforme, rien ne les distingue. «Si la loi est violée, nous agissons en policiers», insistent les deux agents. Qui préfèrent si possible appeler des collègues pour une intervention, plutôt que de se «griller» auprès de leurs interlocuteurs.

Le projet de «D and D», comme les nomme affectueusement la directrice de Mondial Contact, a reçu l'aval du commandant de la police genevoise Serge-Guy Baer en avril 1999. Cet homme au langage mesuré affirme militer «pour une police pluriculturelle et pluriethnique, capable de répondre aux besoins de cette ville cosmopolite». Pour le moment, les gendarmes genevois ne comptent parmi eux que deux extraeuropéens, deux Suisses d'origine maghrébine et indienne. «Nous recherchons des personnes de deuxième ou troisième génération qui maîtrisent encore leur langue d'origine», précise Serge-Guy Baer. «L'insulte raciste, que je ne tolère pas, ne sera plus possible si la police intègre des gens de couleur», estime Alain Devegney. En 1990, le gendarme genevois se faisait braquer par une patrouille de soldats au bord du fleuve Zaïre. «Une expérience humiliante, qui a changé ma vision des choses», dit cet ancien membre du parti xénophobe Vigilance, aujourd'hui proche de la communauté burkinabé de Genève.

Dinkota Kabayizako, malgré ses réticences au début, a déjà servi de médiateur aux deux îlotiers genevois, pour résoudre deux «embrouilles», ou deux «projets pilotes», comme dit l'appointé Delachaux. Soit le problème posé par deux cafés de Genève, fréquentés par des Africains, où le bruit, les bagarres, et les fermetures au-delà des heures autorisées envenimaient la vie des quartiers concernés.

«Les descentes à chaud ont en général pour effet de faire monter la tension et de fermer toutes les portes», assure Yves Delachaux. Dinkota, contacté par Mondial Contact en novembre passé, a donc accepté d'aller à la rencontre des habitués africains de ces deux cafés. Depuis, la police n'a plus enregistré aucune plainte.

Sarah Khalfallah estime que la médiation est une bonne manière de faire participer les communautés étrangères à leur propre intégration. «Les étrangers établis depuis longtemps en Suisse savent que le racisme existe, au sein de la police comme ailleurs, mais leur discours est nuancé. Ces doyens pourraient faire de bons médiateurs. Ils ont un rôle d'explication à jouer vis-à-vis de leurs communautés, mais aussi en direction de la police, qui a besoin de connaître la réalité vécue par les étrangers», dit-elle.

«Concrètement, nous attendons de la réunion du 21 mars que les responsables d'associations étrangères, ou nos collègues, nous appellent en cas de problèmes. Dans la mesure du possible, nous passerons d'abord par un médiateur, qu'il s'agisse de délinquance juvénile, de vandalisme, ou de plaintes de voisinage», explique Alain Devegney, dont le projet fera l'objet d'un rapport final à sa hiérarchie en 2001.

«En Afrique, on passe par le chef de localité, puis par le chef de la collectivité, qui essaient de calmer les esprits, avant de faire finalement recours à la commune, à savoir la police», précise Dinkota.

LE TEMPS © 2011 Le Temps SA